

# Révision SCOT Pays Yon

Envoyé en préfecture le 07/02/2019

Reçu en préfecture le 07/02/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE



## Débat du PADD

*Comité Syndical du 31 janvier 2019*

Annexe 1  
à la délibération n°3



# Un projet qui s'articule autour de 3 axes

Envoyé en préfecture le 07/02/2019

Reçu en préfecture le 07/02/2019

Affiché le

ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE



## Axe 1 : Développer l'emploi : rayonnement, économie, recherche et université

- *Imaginer le rôle de La Roche-sur-Yon et du Pays Yon et Vie dans l'organisation régionale, les fonctions à développer et équilibres à maintenir au regard des autres territoire, le parti à tirer de la proximité avec Nantes et le littoral*
- *Permettre le développement économique et de l'emploi sur tout le territoire*

## Axe 2 : Préserver la qualité du cadre de vie : valoriser et optimiser les ressources locales

- *Maintenir les grands équilibres entre espaces urbains et naturels*
- *S'appuyer sur le cadre de vie et les paysages urbains et naturels pour structurer le projet*
- *Préserver les ressources naturelles dans le respect de leur multifonctionnalité*

## Axe 3 : Placer l'habitant au cœur du projet : territoires et mobilités

- *Structurer le territoire autour « d'espaces de vie quotidienne »*
- *Accompagner la croissance démographique et les parcours résidentiels*
- *Répondre aux besoins en services d'aujourd'hui et de demain (Emploi dans la ville / Vie quotidienne / Services et équipements)*
- *Permettre la mobilité de tous*

# Axe 1 : Développer l'emploi : rayonnement, économie, recherche et université

Envoyé en préfecture le 07/02/2019

Reçu en préfecture le 07/02/2019

Affiché le

ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE

MAIRIE SLOW

SCoT du Pays de Yon et Vie

## Permettre le développement économique et de l'emploi sur tout le territoire

### 1 - Développer une offre touristique et des capacités d'hébergement en s'appuyant sur les sites existants

Équipement évènementiel et de rayonnement touristique

- Site touristique de plein air (hippodrome des Terres Noires, base nautique...)
- ★ Site touristique culturels (Le grand R, Historial de la Vendée, ...)
- Site touristique de loisirs (Vendéspace, ...)

Équipement de soutien à l'activité touristique

- ★ Cinéma, Piscine, ...

### 2 - Améliorer l'insertion urbaine de l'activité économique en favorisant l'installation de commerces et services aux personnes et en articulant l'artisanat et les zones d'activités de proximité au bourg

Centre-ville, centre-bourg, et pôle communal / de quartier

Zone d'activités de proximité et en projet

### 3 - Développer les liens formation, recherche et industrie

Enseignement supérieur

Plateforme régionale d'innovation

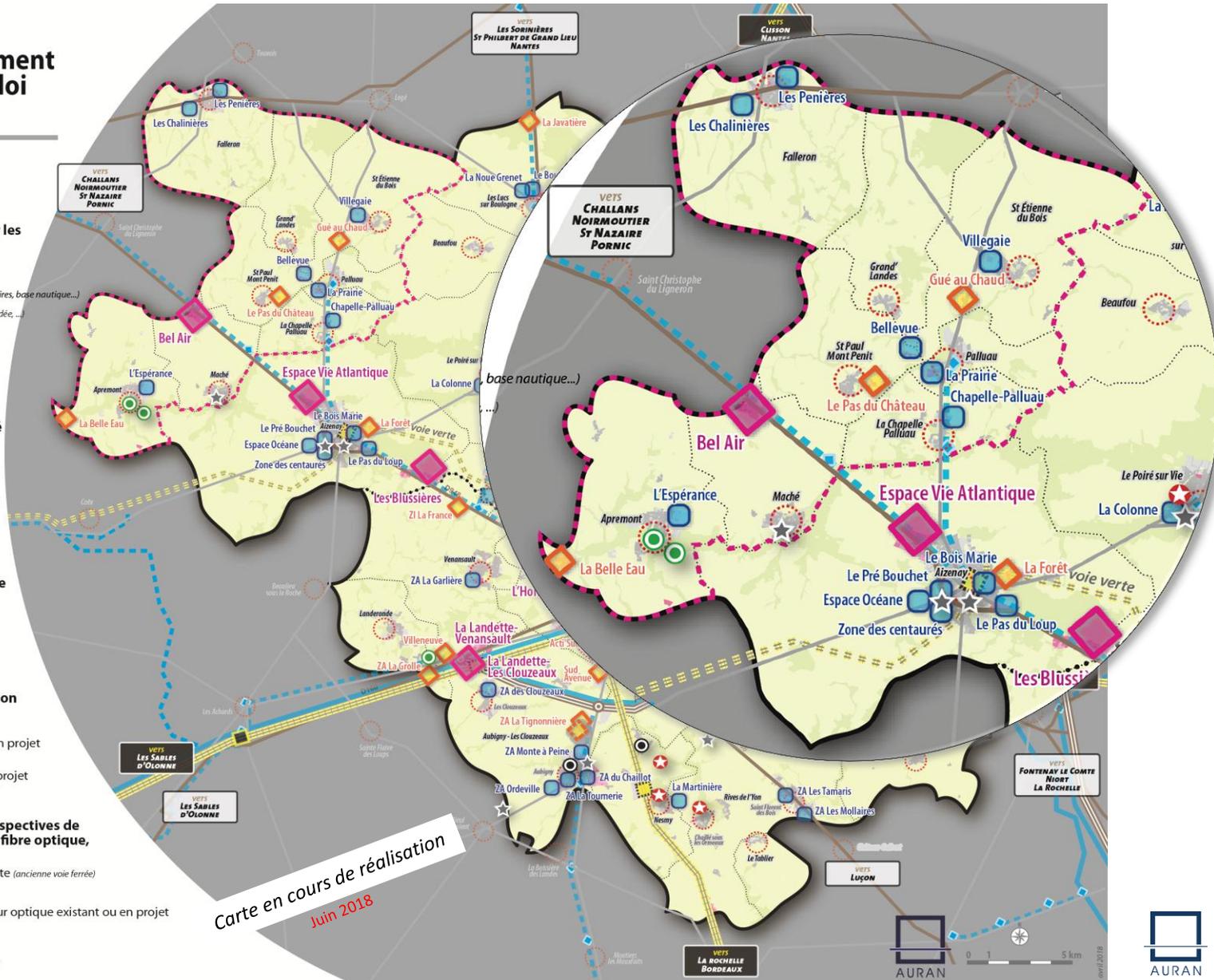
### 4 - Optimiser l'utilisation du foncier à vocation économique

Zone d'activités de rayonnement et en projet

Zone d'activités de développement et en projet

### 5 - Développer les zones en lien avec les perspectives de déploiement des infrastructures ferrées, de fibre optique, et les services liés

- Réseau ferroviaire
- Gare ou arrêt existant ou potentiel
- Réseau haut et très haut débit et échangeur optique existant ou en projet
- Équipement lié au numérique
- Réseau routier
- Aérodrome
- Voie verte (ancienne voie ferrée)



Carte en cours de réalisation  
Jun 2018

# Axe 2 : Préserver la qualité du cadre de vie : valoriser et optimiser les ressources locales

Envoyé en préfecture le 07/02/2019

Reçu en préfecture le 07/02/2019

Affiché le

ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE



## SCoT du Pays de Yon et Vie Préserver les ressources naturelles dans le respect de leur multifonctionnalité

### ENJEUX AGRICOLES

Préserver les sièges d'exploitation assurer la pérennité des exploitations

Limiter la fragilisation des sièges par l'urbanisation et Permettre une transmission optimale des sièges

Aider à des démarches d'échanges parcelaires

Donner aux exploitants agricoles une visibilité à 20 ans en protégeant au maximum l'outil foncier ?

Assurer les conditions de pérennisation des espaces agricoles

Mettre en place dans les secteurs les plus sensibles des mesures de protections spécifiques (SRAD, ZPS...)

Favoriser une économie agricole locale, notamment à proximité des centres-bourgs

Inclure à la consommation des produits locaux (vente directe, restauration collective, marchés locaux...)

Aider à conforter des circuits de proximité

Assurer la protection des exploitations à proximité des villes, bourgs et hameaux (usage et parcelaire, règles d'équipement, gestion en amont des conflits d'usage potentiel)

Maintien des espaces productifs aux côtés des espaces naturels à vocation loisirs ou plus environnementale

Assurer une circulation des engins agricoles notamment dans et autour des centres urbains

Renforcer la maîtrise de l'urbanisation, limiter la consommation d'espaces, assurer une meilleure gestion des espaces de transition ou des délaissés

Éviter tout nouveau mitage - Conflit d'usage entre :

• Agriculture/bourg et agriculture/hameaux

Concilier production agricole, protection de l'environnement et préservation des paysages

Autour des cours d'eau et retenues des eaux pluviales

• Site existant

• Site en projet

• En zone faisant l'objet d'un intérêt environnemental fort

• Sur les secteurs où subsiste une activité viticole

• Avec les carrières en activité

### RESSOURCES EN EAU

Protection de l'alimentation en eau

• Protection des lacs et retenues eau potable existants ou potentiels et autour des projets de forage

• Rechercher à compenser le déficit en eau en particulier dans la Zone de Répartition des Eaux - ZRE (retenues, accès à irrigation pour sécuriser cultures)

Enjeu des cours d'eau

• Conserver les fonctionnalités (dynamiques et écologiques) et les continuités des cours d'eau et de leurs abords (limiter les impacts des eaux de ruissellement, les prélèvements agricoles...)

• Conforter et encadrer l'usage loisirs des lacs et des cours d'eau ainsi que de leurs abords (pêche, promenade, sports nautiques...) dans le respect de la protection de la qualité

### GESTION DES DÉCHETS

• Maintenir et gérer durablement le centre de stockage des déchets

### RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Filière Bois Énergie

Développer la ressource Bois Énergie en accompagnement de la valorisation des paysages et de l'enjeu touristique :

• En s'appuyant sur la trame bocagère existante (boisements linéaires et massifs forestiers)

• En redéployant la trame bocagère

Promouvoir le développement des chaufferies bois collectives

• Site existant

• Site en projet

Éolien

• Préserver les zones potentielles de développement éolien

• Site existant

• Site en projet ou extension de site existant

Photovoltaïque

Favoriser l'implantation de centrales photovoltaïques sans entrer en concurrence avec l'usage agricole

• Site en projet

Méthanisation

Mieux valoriser le gisement représenté par les fermentescibles issus des déchets ménagers d'une part (OM, déchets verts...) et effluents d'élevage d'autre part en favorisant l'émergence de projets d'unités de méthanisation.

• Site existant

• Site en projet

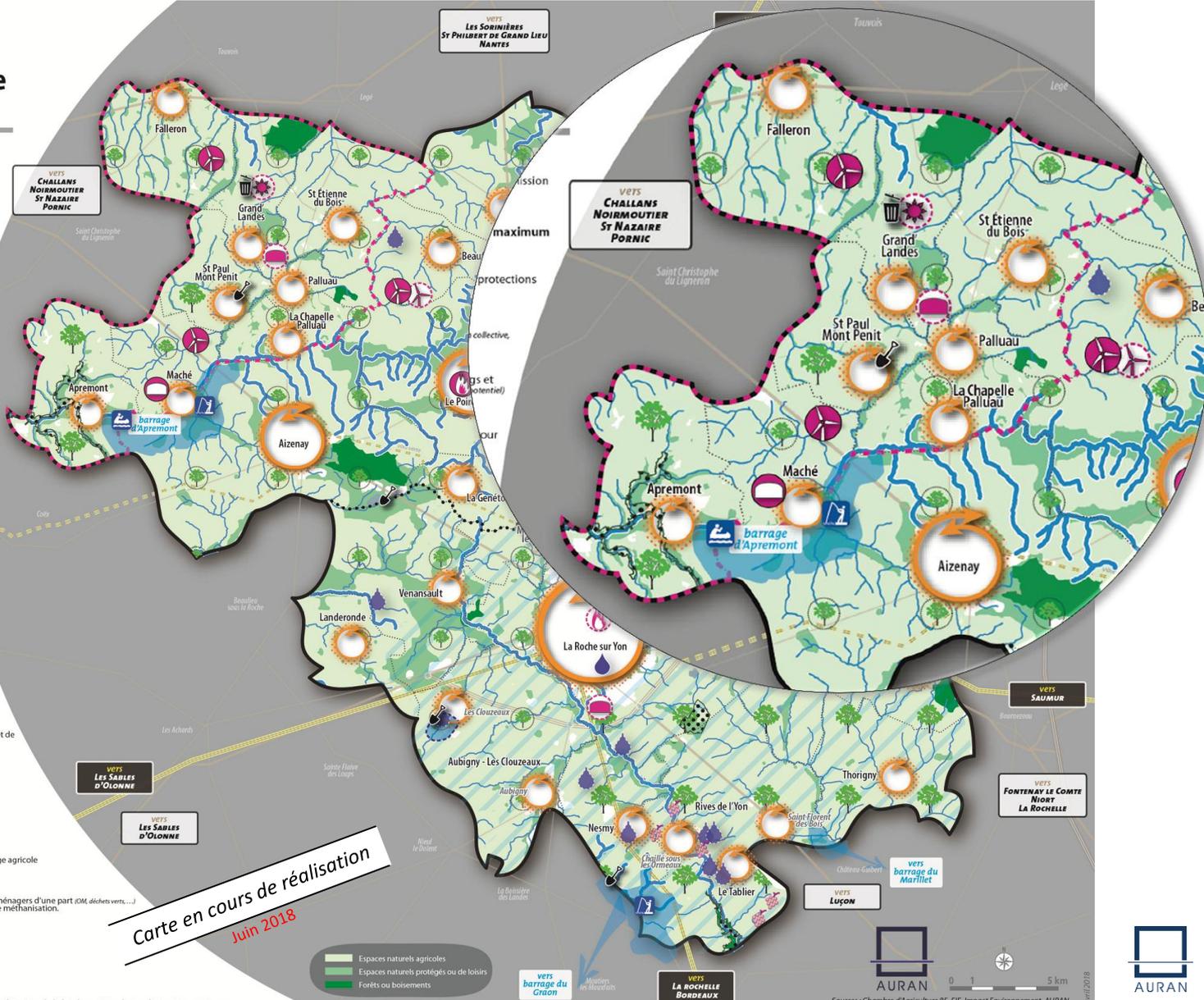
### PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Permettre une meilleure gestion des délaissés routiers et ferrés

en y facilitant un usage agricole

en luttant contre les espèces invasives

Assurer les continuités écologiques sur le territoire pour préserver le cadre de vie, limiter l'érosion de la biodiversité, valoriser l'attrait touristique



Carte en cours de réalisation  
Juin 2018

- Espaces naturels agricoles
- Espaces naturels protégés ou de loisirs
- Forêts ou boisements

VERS LE BARRAGE DU GRAON

VERS LA ROCHELLE BORDEAUX

VERS LUÇON

VERS LE BARRAGE DU MARILLIET

VERS SAUMUR

VERS FONTENAY LE COMTE NIORT LA ROCHELLE

# Axe 3 : Placer l'habitant au cœur du projet : territoires de proximité et de mobilité

Envoyé en préfecture le 07/02/2019  
 Reçu en préfecture le 07/02/2019  
 Affiché le  
 ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE



## SCoT du Pays de Yon et Vie Structurer le territoire autour « d'espaces de vie quotidienne »

### Espaces «intermédiaires / relais»

- Renforcement de l'accessibilité et du rayonnement** (ville centre)
- Structuration du développement**
- Confortement du développement économique et de l'emploi, soutien à l'émergence d'un nouveau modèle de développement** (artisanat, services aux personnes et aux entreprises, santé...)
- Organisation du développement**

### Familles de pôle urbain

- Ville centre
- Pôle urbain polarisant
- Pôle urbain intermédiaire
- Pôle urbain de proximité

### Principales polarités commerciales

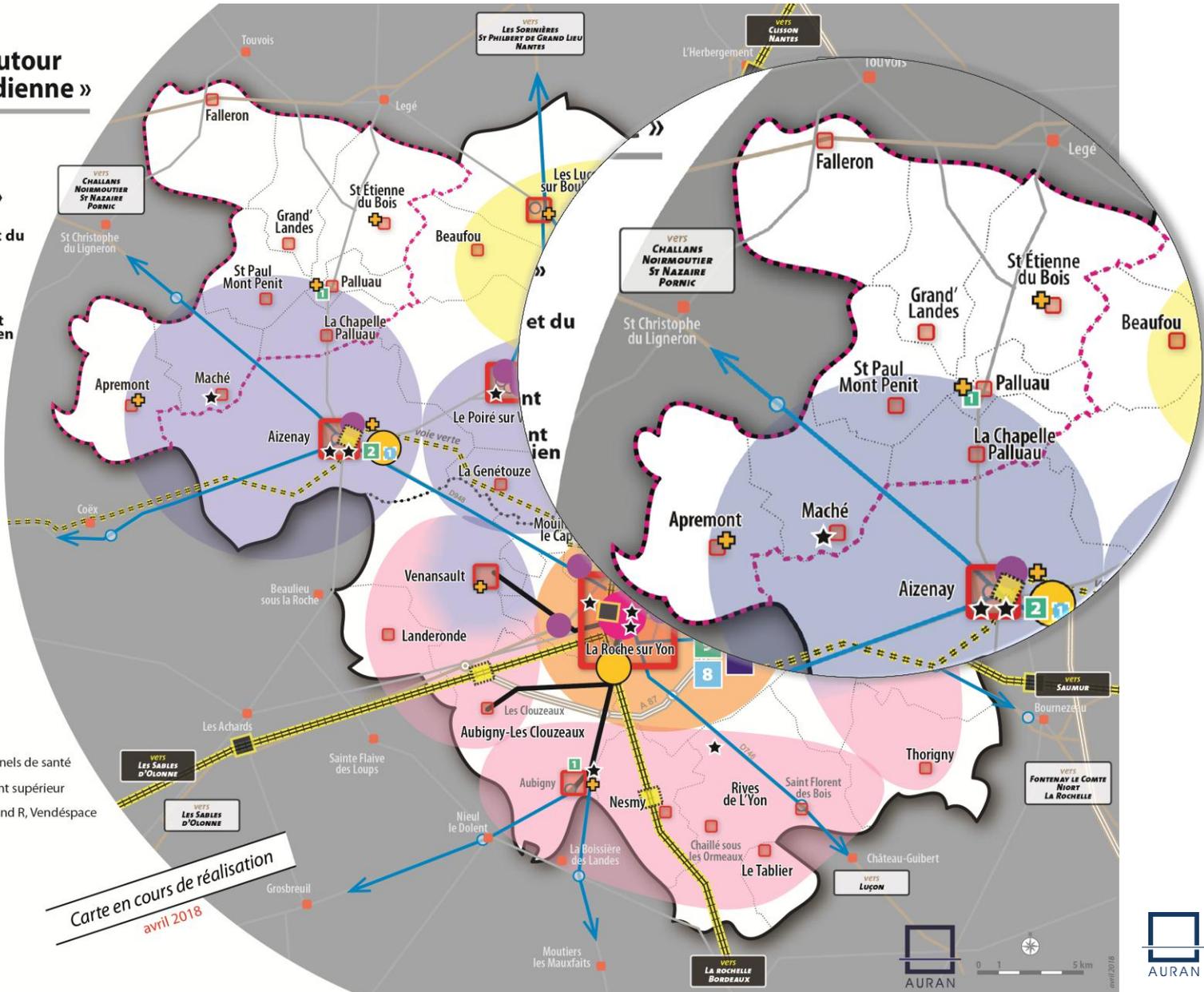
- Centralité d'agglomération
- Pôle majeur
- Pôle intermédiaire

### Grands équipements

- Centre hospitalier, clinique
- Maison de santé ou groupement de professionnels de santé
- Collège
- Lycée existant
- Enseignement supérieur
- Cinéma, Piscine, Patinoire, Hippodrome, Le grand R, Vendéspace

### Tranports collectifs et infrastructures

- Réseau ferroviaire
- Voie verte (ancienne voie ferrée)
- Gare ou arrêt existant ou potentiel
- Réseau urbain Impulsion
- Réseau cars Cap Vendée
- Réseau routier



**Carte en cours de réalisation**  
 avril 2018

# Axe 3 : Placer l'habitant au cœur du projet : territoires de proximité et mobilités

Envoyé en préfecture le 07/02/2019  
 Reçu en préfecture le 07/02/2019  
 Affiché le  
 ID : 085-248500738-20190207-CS310119DELIB3-DE



## SCoT du Pays de Yon et Vie Permettre la mobilité de tous

**Un développement urbain recentré sur la proximité des services urbains, et l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs**



### Le doublement des déplacements en modes actifs (piétons, vélos)



Améliorer et partager l'espace public pour promouvoir la marche et le vélo (agir sur la qualité de l'espace public, définir une stratégie d'apaisement des vitesses, réaliser un schéma directeur des modes doux à l'échelle du SCoT)  
 Agir sur le stationnement (normes PLU(i), mutualisation)

### L'augmentation de la part des modes partagés (covoiturage, transports collectifs, plans de mobilité d'entreprise ou de quartier...)

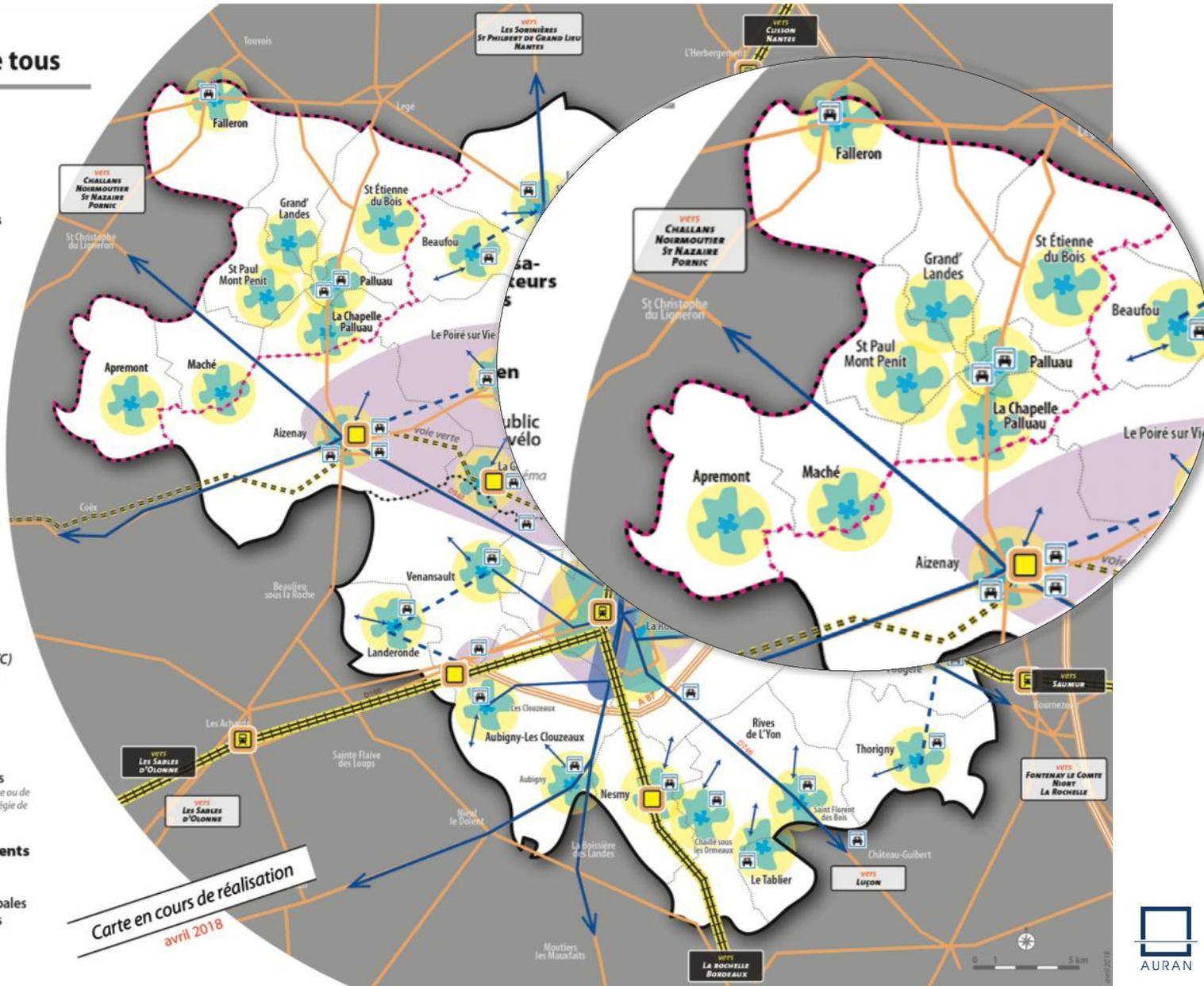
**Le potentiel ferroviaire** (préservier emprises ferroviaires, assurer le robottement autour des gares, prévoir la possibilité d'ouvertures de gares à long terme)  
 Réseau ferroviaire existant  
 Emprise ferroviaire à préserver  
 Gares existantes  
 Gares ou arrêts potentiels

**Le potentiel des transports collectifs (TC) routiers** (développer et optimiser l'offre structurante)  
 Réseau TC structurant  
 Transport à la demande à consolider  
 Dorsale TC à développer  
 Offre de services à développer

**Le potentiel des autres modes partagés** (covoiturage, auto partage, plans de mobilité d'entreprise ou de voisinage, sensibilisation à la diversité des services, stratégie de déploiement de l'électromobilité)

### La stabilisation du nombre de déplacements motorisés individuels (voitures particulières, deux-roues motorisés...)

Hiérarchiser le réseau de voiries principales  
 Optimiser les infrastructures existantes  
 Anticiper les évolutions de la voiture



**Carte en cours de réalisation**  
 avril 2018

